



Paris, le 16 mars 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La mission « Logement des actifs dans les zones touristiques et frontalières » à l'écoute des acteurs de Haute-Savoie

**Au printemps 2006** lors de la discussion à l'Assemblée Nationale de la loi portant Engagement National pour le Logement (ENL), **Martial SADDIER Président de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)**, avait attiré l'attention de Monsieur **Jean-Louis BORLOO, Ministre de la Cohésion Sociale et du Logement**, sur le problème de la concurrence résidentielle dans les territoires touristiques et frontaliers.

**Le logement des actifs** dans ces zones est une préoccupation majeure pour les élus locaux, soucieux de faire vivre leurs communes toute l'année. Or, la forte attractivité de ces territoires se traduit en poussant les prix à la hausse sur le marché du logement. En moins de dix ans, **les prix de l'immobilier ont plus que doublé en Haute-Savoie**, alors que le pouvoir d'achat des ménages français n'a augmenté que de 12 %.

Sensible à la volonté de Martial SADDIER de renforcer le pouvoir des élus locaux pour favoriser le logement des actifs permanents dans ces territoires, **Jean-Louis BORLOO et Dominique PERBEN, Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer**, ont missionné l'Inspection Générale des Ponts et Chaussées pour travailler sur cette problématique.

La mission devra :

- dresser un diagnostic de l'accès au logement dans les zones touristiques et frontalières,
- faire un état précis de l'utilisation et de l'adaptation des dispositifs législatifs et réglementaires existants dans le domaine de l'urbanisme et du financement du logement,
- proposer des mesures nouvelles pour agir plus efficacement en faveur du logement permanent.

Pour ce faire, **la mission se rendra en Haute-Savoie lundi 19 mars 2007**, pour auditionner un panel d'élus et d'acteurs socio-économiques, ainsi que les services de l'Etat.

**Contact :**

Guillaume NICOLLE, Chargé de communication

Tél : 01 45 22 17 58

courriel : [g.nicolle@anem.org](mailto:g.nicolle@anem.org)

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

13, RUE DU QUATRE SEPTEMBRE - 75002 PARIS | TÉL : 33 (0)1 45 22 15 13 | FAX : 33 (0)1 45 22 15 26

COURRIEL : [CONTACT@ANEM.ORG](mailto:CONTACT@ANEM.ORG) | [WWW.ANEM.ORG](http://WWW.ANEM.ORG)

NUMÉRO DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR91332211317 | SIREN : 332 211 317 | NAF 913C